

210259 - Il souffre d'un débordement de plaisir et veut soit se masturber, soit regarder des films pornographiques pour se soulager, et il se demande laquelle des deux pratiques est la moins grave?

La question

J'éprouve un plaisir sexuel très fort et je le combats par divers moyens y compris le jeûne. Mais j'y retombe encore après des heures du jeûne. Il m'arrive de jurer de ne plus me laisser emporter par ledit plaisir pendant une période déterminée afin de le voir disparaître. Mais je reprends encore la pratique (de la masturbation) après l'écoulement de la période sus-indiquée. Je suis perplexe et je suis à la recherche de quelqu'un apte à me faire connaître le moindre mal.

Si parfois je me trouve poussé à regarder des films et parfois attiré vers la masturbation. J'ai toujours réfléchi à diverses voies et moyens mais leur application n'a eu qu'un effet éphémère puisque je ne cessai de récidiver. J'ai décidé de demander la quelle des deux solutions est jugée moins grave par ma religion : regarder les films pornographiques et la masturbation ? Laquelle des deux constitue le péché le plus grave ? Je sais qu'elles sont toutes des péchés.

La réponse détaillée

Ô esclave serviteur d'Allah ! Il ne nous échappe pas, s'il plaît à Allah, l'intensité de la fatigue, de la douleur et de l'inquiétude que vous éprouvez. Nous connaissons le conflit qui vous déchire parce que tiraillé entre la lutte contre un plaisir débordant et la résignation de sorte à se laisser emporter. Vous êtes tiraillé entre l'effort à déployer pour dompter une âme embourbée dans le péché et la tentation de la laisser sombrer croyant cela la débarrassera de son angoisse. Cependant nous savons que vous n'endurerez pas l'amertume du traitement. C'est pourquoi vous vous emparez à y mettre fin pour rechuter dès la première réapparition de la tentation.

Il est vrai que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **Le jeûne est un bouclier.** » C'est-à-dire qu'il offre une protection (rapporté par al-Bokhari (7492). Cela ne signifie toutefois pas que vous devez porter un bouclier usé et nourrir l'espoir qu'il sera efficace sur le champ (de bataille) !! En plus, vous l'ôtez parfois tout en vous croyant protégé par lui !!

Certes, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a : « **Ô jeunes ! Que se marie celui d'entre vous qui en a les moyens. Que celui d'entre vous qui n'en a pas les moyens observe le jeûne car il fournit une protection.** » (Rapporté par al-Bokhari (5065) et par Mouslim (1400). Le jeûne est certes apte à affaiblir le désir (sexuel) et diminue son débordement. Mais, comment pouvez-vous vous atteindre un tel résultat si vous affaiblissez votre désir (sexuel) par un moyen que vous n'épuisez pas, d'une part, puis vous renforcez le même désir par un autre moyen, d'autre part ? !!

Al-Hafedz Ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) : « **Cela implique que le jeûne dompte le désir de s'accoupler.** » On y a opposé l'idée selon laquelle le jeûne est de nature à réchauffer le corps et partant exciter le désir (sexuel). Mais ce n'est le cas qu'au début car si on perpétue le jeûne et s'y habitue, on verra son désir (sexuel) baisser. » Extrait de Fateh al-Bari (4/119).

Ne voyez-vous pas que vous n'avez vraiment pas barré la route et que vous n'avez fait que franchir un pas puis reculer sur vos pas ? Vous devez endurer l'amertume du remède et vous efforcer à faire face à la longueur du chemin à parcourir. Vous voulez choisir l'une des deux pratiques : se masturber ou regarder des films pornographiques. Bon, admettons qu'on vous conseille de regarder des films pornographiques! Cela va-t-il mettre fin à votre complexe, résoudre votre problème et affaiblir votre désir (sexuel) ou l'amplifier ?

On pourrait admettre le choix de l'une ou l'autre pratique si l'une d'elles ou toutes les deux étaient aptes à résoudre votre problème. Il se trouve que l'une des deux est, sinon le vrai problème, du moins une facette tandis que l'autre y conduit inévitablement. Ô esclave serviteur d'Allah ! Allez-vous fuir un sable surchauffé pour vous refugier dans le feu ? Ou alors voulez-vous prendre la maladie pour un remède ? Puis vous voulez que nous choisissions pour vous la solution la plus adaptée ou la moins grave?! Votre guérison ou votre repos ne réside dans aucune des deux. Méditez avec moi ce hadith rapporté par Mouslim dans son Sahih (1984) : « Tariq ibn Souwad al-Djouhfi interrogea le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) à propos du vin et il lui en interdit, ou réprouva, la fabrication. Tariq de rétorquer : « **Je ne le fabrique en tant que remède.** »- « **Il n'est pas un remède mais une (source de) maladie.** »

Ce compagnon (Tariq) avait cru à l'instar de certaines personnes que le vin était efficace dans le traitement de sa maladie et demandé pour cela l'autorisation de l'utiliser. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) lui expliqua que l'usage d'une cause de maladie ne peut pas guérir une maladie. Bien au contraire, il l'agave.

Vous devez saisir la première opportunité qui s'offre à vous pour vous trouver une protection à travers le mariage. Il n'est pas nécessaire, ce faisant, de vous soumettre à la condition de vous conformer aux cérémoniales et traditions sociales. Au contraire, n'en retenez que le minimum et empressez-vous à vous marier avec une femme capable de vous donner satisfaction.

En attendant d'y parvenir, privez-vous des films pornographiques, baissez votre regard, évitez la masturbation, ayez un fréquent recours au jeûne et exercez-vous à sa pratique et à l'accomplissement des œuvres pie et de toute action utile et licite dans la vie présente ou dans l'au-delà. Ne vous livrez pas à l'oisiveté car si vous ne vous trouvez pas une saine occupation vous risquez de vous retrouver embourbé dans une activité malsaine.

Ô esclave serviteur d'Allah! Il ne s'agit que d'une forte excitation éphémère suivie peu après de remords et de regrets. Si seulement les choses s'en arrêtaient à des remords et regrets qui cesseraient à notre mort ! Mais non ! Ce sont des remords et regrets immortels car ils nous poursuivrons dans nos tombes et jusqu'au lieu du grand rassemblement suivi de notre présentation au Juge. Pourquoi sacrifier notre vie de l'au-delà pour une affaire que nous pouvons maîtriser avec la grâce du Donateur généreux, si nous sollicitons Son assistance, nous efforçons de nous en éloigner et combattions nos âmes charnelles.

Voici quelques moyens qui pourraient vous aider grâce à l'assistance et la force d'Allah à vous éloigner de ces péchés :

- Vous empresso à vous repenter et à lutter contre votre propre âme charnelle ;
- Vous réfugier sincèrement auprès d'Allah pour qu'Il vous aide à faire face à votre propre mal, à maîtriser votre plaisir et pour qu'Il vous facilite sa gestion de façon licite et vous détourne de l'illicite et de tout ce qui le favorise ;

- Veiller à faire les prières obligatoires à leurs heures et à multiplier les prières surérogatoires;
- Veiller à l'observance du jeûne et à la lecture du Coran ;
- Développer en vous la conscience de la surveillance d'Allah et le sentiment qu'Il est Pudique, Noble, Discret et Transcendant. Evitez de déchirer le voile qu'Il a établi entre Lui et vous car Il dévoilerait vos mauvais actes !!
- Veiller à vous entourer d'une bonne compagnie qui vous aide à bienfaire et vous oriente dans cette direction;
- Adonnez-vous à fond à la pratique sportive et occuez votre temps libre par des activités utiles, notamment la lecture. Référez-vous à toutes fins utiles aux réponses données à la question n° 329, .

Allah le sait mieux.